

# Salaires bloqués, précarité, H+... ça suffit !

## De l'argent il y en a dans les poches de PSA !

Le chiffre d'affaire du 3<sup>ème</sup> trimestre vient d'être communiqué, c'est **31% de plus pour le groupe PSA**, et **11,6% de plus** rien que pour la division automobile.

Chiffre d'affaires 3 <sup>ème</sup> trimestre 2016	Chiffre d'affaires 3 <sup>ème</sup> trimestre 2017
<b>11,40 Milliards d'€</b>	<b>14,99 Milliards d'€</b>

Combien rapporte votre travail à PSA ?  
Un économiste c'est penché sur le sujet :  
25000€ par salariés en France.



**Et combien avez-vous eu d'augmentation de salaire ? Rien ne justifie que nos salaires soient bloqués, 400€ nets pour tous, c'est ce qu'il nous manque pour commencer à rattraper le retard !**

**Chiffres de l'emploi sur Sochaux :**

Janvier 2017	Octobre 2017
<b>8103</b>	<b>7672</b>

CDI, CDD PSA avec congé sénior

**Nombres d'intérimaires sur le site de Sochaux :**

Janvier 2017	Octobre 2017
<b>1394</b>	<b>2564</b>

## Information du CE ordinaire

confirmé

	SYSTÈME 1		SYSTÈME 2				
	TA	TB	TA	TB	TN	VSD	DSS
mercredi 01 novembre			H+	H+	H+		
Samedi 04 novembre	H+		H+				H+
samedi 11 novembre		H+		H+		TRAVAIL	
dimanche 19 novembre					H+		

prévisionnel

	SYSTÈME 1		SYSTÈME 2				
	TA	TB	TA	TB	TN	VSD	DSS
samedi 18 novembre	H+						H+
samedi 25 novembre		H+					
samedi 02 décembre	H+		H+				

Pour rappel si l'on pose un jour de congé avant la confirmation des H+, lors du CE extra ou ordinaire, nous ne sommes pas obligés de venir ou de poser un jour de congés sur les H+.

*Exemple : le 30/10 je pose un jour de congé le vendredi 17 novembre, ce jour est accepté par la hiérarchie. Lors du CE du 10/11/2017 le 18/11 est confirmé je n'ai pas à poser un jour de congés ni à venir le 18/11.*

La CGT lors du CE ordinaire, a émis un avis défavorable, pour toutes les séances d'H+ qui désorganisent nos vies. Ce n'est pas à nous de subir leurs aléas de production, de la désorganisation du travail. Nous ne le dirons jamais assez il faut embaucher à commencer par les 2500 intérimaires présents sur le site **et vu ce que notre travail rapporte, c'est possible !**

## Transports

Exceptés les salariés de TRIGO, « tous les salariés PSA et des entreprises sous-traitantes travaillant sur le site de Sochaux/Belchamp peuvent prendre les bus de doublage ». Pour cela ils doivent se présenter au chef de bus et procéder à leur inscription, question d'assurance.

## Sous-traitant, donneur d'ordre

La Sous-traitance est souvent victime du carnet de commande de la part de son donneur d'ordre PSA !

Et souvent la direction de PSA nous dit que les problèmes viennent de la sous-traitance.

La CGT est contre cette manipulation de la direction pour diviser les salariés entre eux.

C'est pourquoi tous ensemble nous serons plus forts pour améliorer nos conditions de travail, obtenir des embauches, et l'augmentation de nos salaires.

C'est pour ces raisons que la CGT avec l'ensemble de ses structures (UD 25,90, Union local du pays de Montbéliard, Union des Syndicats des Travailleurs Métallurgie) appelle à un arrêt de travail collectif dans toutes les usines de la sous-traitance ainsi que dans l'usine PSA de Sochaux.

**Nos intérêts sont communs, et nos revendications sont justes et légitimes !**

**Arrêt de travail le mardi 31 octobre 2017 à partir de 20H00 et jusqu'au 2 novembre 2017 à 5H00.**

Ce mot d'ordre couvre tous les salariés se déclarant en grève. Cet arrêt de travail ne nous sera pas payé, et va amputer notre salaire mais la grève est un droit constitutionnel appartenant à tous les salariés, qu'ils soient embauchés, en CDD ou intérimaires.

## Intérimaires

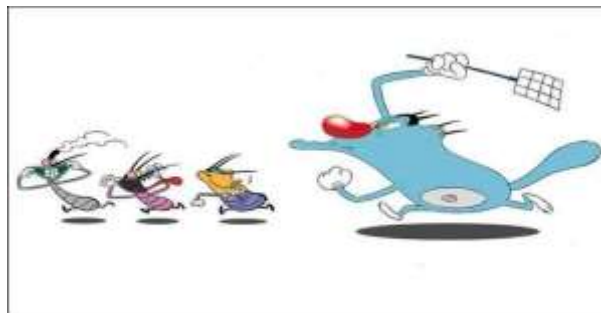
Trop souvent, les agences d'intérim, n'informent pas les intérimaires de leurs droits. Nous tenons à rappeler que les intérimaires ont les mêmes droits qu'un embauché quand un accord d'entreprise plus favorable existe, ce qui est notamment le cas pour événements familiaux (mariage, naissance, décès).

**A Rennes 75 intérimaires se sont mis en grève. Ils ont obtenu une revalorisation de leur coefficient majorant le salaire. Leur détermination a payé.**

## Propreté

Dans l'UEP du quai G6B, nous avons constaté que des cafards y avaient élu domicile. Au début nous avons cru que la direction prêtait ces locaux pour l'adaptation cinématographique du célèbre dessin-animé « OGGY et les cafards » mais non !

C'est bel est bien un manque d'hygiène et d'entretien de la part de la direction qui cherche toujours à faire des économies. Lors du CE on nous a assuré que le nécessaire allait être fait. En attendant nous pouvons leur conseiller l'émission « c'est du propre »



## Incorrigible !

Nous avons reçu, il y a quelques semaines dans la boîte aux lettres du syndicat, un document d'un écrit du chef de personnel de nuit, relatant « un parcours anti CGT pour les nouveaux embauchés ». Nous tenons à remercier l'anonyme pour son information. Notre avocat a été saisi.

**Notre confédération, toutes les structures de la CGT ainsi que les syndicats CGT du groupe PSA condamnent la discrimination syndicale.**

**C'est aussi pour cette raison que notre syndicat soutiendra le 16 novembre prochain les délégués de PSA Poissy que la direction traîne au tribunal à Versailles pour n'avoir fait que défendre les droits des salariés.**

Dans cette affaire, la CGT se bat pour la liberté d'expression dans l'entreprise, le choix d'adhérer au syndicat de son choix sans discrimination.

Dans le NEC une partie est réservée au dialogue social dans l'entreprise, force est de constater que celui-ci n'est pas appliqué, une preuve de plus que la CGT a bien fait de ne pas signer cet accord.